

Les Petites Sœurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus quittent le sanctuaire d'Alençon

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 février 2019



Communiqué de Monseigneur **Jacques Habert**, évêque de Séez, et **Guy Fournier**, diacre, administrateur du sanctuaire :

Les Petites Sœurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus quittent le sanctuaire d'Alençon

Au cours du récent chapitre général de la Congrégation à Imola, chapitre qui a élu Sœur Ritalba Supérieure générale, la communauté a pris la décision de quitter Alençon.

Cette décision prendra effet la dernière semaine d'août 2019. D'ici là, Sœur Ritalba, qui nous

quitte le 15 février, ne sera pas remplacée.

Cette décision nous laisse quelque part « orphelins » tant les sœurs sont intégrées et appréciées par les alençonnais, les pèlerins et les partenaires du sanctuaire. En attendant une expression publique de notre gratitude, en août, un seul mot nous vient spontanément à l'esprit : Merci.

Aujourd'hui, la discussion sereine avec Sœur Ritalba nous a permis de comprendre les raisons de ce départ.

Face à l'absence de vocations en Italie, depuis une décennie, la Congrégation regroupe ses moyens dans son Pays de fondation. De plus, les vocations étant maintenant en Afrique, les jeunes sœurs doivent d'abord apprendre l'italien, langue de la Maison mère. Apprendre le français devient une contrainte supplémentaire du fait que la congrégation a une seule communauté francophone : celle d'Alençon. Dans ces conditions, l'investissement pour la maîtrise de notre langue ne se trouve pas valorisé puisque la mobilité des sœurs devenues francophones n'est pas possible.

Lors de l'annonce de cette décision, nous avons clairement perçu, dans les propos de Sœur Ritalba, que quitter Alençon était un arrachement pour elles. « Il nous en coûte, car le sanctuaire d'Alençon est un lieu de grâces. Nous le quittons enrichies d'une belle expérience humaine et religieuse. »

En ce 2 février, jour de la vie consacrée, nous ne pouvons que prier pour la fécondité de la mission des Petites Sœurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, où qu'elles se trouvent.

Et après ? Il nous revient, dans les meilleurs délais, d'envisager les solutions qui permettent d'assurer une présence, une écoute, une permanence que le développement du sanctuaire ne rend pas facultatives.

Nous le ferons dans l'espérance, la confiance et la prière, attentifs aux besoins des pèlerins, aux réalités pastorales du Pays d'Alençon et aux personnes qui, par leur bénévolat, contribuent à l'animation et à la vie du Sanctuaire.

Dans le même temps, les carmélites quittent aussi Alençon (mais pas le diocèse), mais pour d'autres raisons. On parle de tapage nocturne, qui dérange la vie spirituelle des religieuses. Mais il faut savoir qu'une mosquée jouxte le couvent...